CARF
CENTRE ARRUPE POUR LA RECHERCHE & LA FORMATION

Bilbao
UDALA
AYUNTAMIENTO

ALBOAN
ONG promovida por los Jesuitas

RAPPORT NARRATIF FINAL

Projet :

« Du potager au marché l'eau au service de l'agriculture durable »

LUBUMBASHI, 2024

RAPPORT NARRATIF FINAL

Projet : « Du potager au marché l'eau au service de l'agriculture durable »

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES 2
RAPPORT NARRATIF SUR LA MISE EN ŒUVRE 4
I. RÉSUMÉ DU PROJET 4
II. DEGRÉ DE RÉALISATION DES OBJECTIFS 5
II.1. Analyse de l'atteinte de l'objectif spécifique et des résultats suivant les indicateurs 5
III. ACTIVITES REALISEES 22
III.1. BREVE DESCRIPTION DES ACTIVITES REALISEES : 22
III.1.1. Présentation et lancement du projet 22
III.1.2. Construction de 3 points d'accès à l'eau potable 22
III.1.3. Mise en place de comités de Gestion des Points d'Eau (CGPE) pour assurer et promouvoir l'utilisation responsable de l'eau 24
III.1.5. Session de formation sur l'hygiène et l'assainissement 26
III.1.6. Session de formation sur l'irrigation et les économies d'eau dans l'horticulture 27
III.1.7. Achat et distribution d'intrants agricoles (semences et autres intrants) aux associations. 28
III.1.8. Session de formation sur la commercialisation 29
III.1.9. Session de formation sur la transformation et la conservation 30
III.1.10. Elaboration et diffusion un guide sur la gestion durable de l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans les langues locales 31
III.1.11. Sessions de motivation et d'action pour les femmes accompagnées 32
III.1.12. Faciliter et soutenir l'organisation de journées d'échange d'informations et d'expériences sur la participation sociale, l'autonomisation et le leadership des femmes bénéficiant d'une aide 32
III.1.13. Mise en œuvre et diffusion de 12 programmes sur les thèmes de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement et de la santé de la population 33
III.1.14. Session de formation sur les droits de l'homme et l'égalité entre les femmes et les hommes 34
III.1.15. Organisation du premier forum de quartier sur les droits des femmes et l'égalité des sexes dans la gestion communautaire de l'eau 36

III.1.16. Manifestation publique pour dénoncer les violations des droits de l'homme par les grandes entreprises minières 36

IV. LES AJUSTEMENTS QUI ONT ETE NECESSAIRE DANS LA MISE EN OEUVRE DU PROJET 37

V. QUELQUES EXTRANTS ET EFFETS DU PROJET ET CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT 37

VI. PERSPECTIVES/ DURABILTE 39

VII. DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PROPOSEES 39

IX. ÉVALUATION GENERALE DU PROJET, PRINCIPALES REALISATIONS 40

RAPPORT NARRATIF SUR LA MISE EN ŒUVRE

PROJET : « **Du potager au marché l'eau au service de l'agriculture durable »**.	
LES ONG SUBVENTIONNÉES :	
ONG LOCALE : CARF	**PAYS :** République Démocratique du Congo
SECTEUR :	**ACCORD :**

I. RÉSUMÉ DU PROJET

Objectif spécifique: Améliorer l'accès à l'eau potable en renforçant les capacités de production, l'autonomie et le leadership des agricultrices.

Le projet consistait à réaliser des constructions de captage des sources pour l'approvisionnement en eau des populations dans la ceinture de Lwisha. Il avait pour objectif général de contribuer à garantir le droit humain à l'eau pour permettre aux agricultrices du Haut Katanga, en RDC, d'accéder à des moyens de subsistance durables.

Il avait été conçu pour répondre à un besoin exprimé par les familles paysannes du Haut-Katanga en RDC de disposer de moyens de subsistance alternatifs et durables grâce à l'accès à l'eau pour améliorer le rendement de leur production horticole et l'autonomie des agricultrices.

Parallèlement, il était également question, de mettre en place un comité de gestion dans chaque site de captage pour assurer le bon fonctionnement, la durabilité et l'entretien de l'infrastructure de manière efficace et le paysage environnement.

A travers la session de formation, le comité de gestion a appris à tenir l'environnement de captage, à gérer la maintenance des infrastructures, à sensibiliser la population sur l'importance de l'hygiène et du droit à l'accès à l'eau, à la consommation d'une eau saine et potable.

L'objectif spécifique était Améliorer l'accès à l'eau potable en renforçant les capacités de production, l'autonomie et le leadership des agricultrices à Kabila (Lwisha), Kansonga et Kalubumbashi.

II. DEGRÉ DE RÉALISATION DES OBJECTIFS

II.1. Analyse de l'atteinte de l'objectif spécifique et des résultats suivant les indicateurs

Objectif spécifique: Améliorer l'accès à l'eau potable en renforçant les capacités de production, l'autonomie et le leadership des agricultrices.

L'objectif a été atteint à 100%. D'abord en ce qui concerne l'accès à l'eau potable. Les trois points de captage d'eau prévus ont été construits et les populations utilisent désormais l'eau des sources améliorées pour les besoins ménagers. En même temps, les associations en font usage pour l'irrigation de leurs potagers. Pour ce qui concerne le renforcement de production, l'autonomie et le leadership des agricultrices, nous notons également ici que l'objectif a été atteint. D'abord au plan d'amélioration de la production, les témoignages de bénéficiaires et les observations directes sur terrain ont prouvé que les productions réalisées par les associations cette saison sont nettement supérieures à celles des saisons passées. Du moins pour les cultures à cycle court qui ont été déjà vendues. Cette amélioration de production a un impact direct sur l'amélioration de revenu avec des effets d'entrainement sur l'autonomie et le leadership des femmes. Après la mise en place des points d'eau, les comités de gestion d'eau ont été installés et les membres formés dans chaque site. Ces comités sont tous présidés par les femmes étant donné que c'est elles qui utilisent régulièrement l'eau dans leur ménage. En dehors de ces comités, les autres femmes et hommes

résidents dans les villages, participent activement dans les processus d'organisation et gestion de ces points d'eau à travers notamment les travaux d'hygiène.

Indicateurs objectivement vérifiables : Au moins 75 % des femmes soutenues augmentent leurs revenus de 10 % à la fin du projet.

Cet indicateur a été réalisé. Au regard, des résultats de production enregistrés par chaque association à titre d'exemple, la moyenne de rendement enregistré pour la culture d'Oignon est passé de 1 Kg avant le projet, à 3 Kg au mètre carré avec le projet, l'Aubergine blanche de 1,5 Kg à 2 voire 3 Kg pour certaines associations, la Tomate de 8 Kg par mètre carré à 9 voire 15 Kg au mètre carré pour certaines associations, etc. et les témoignages des membres, les bénéficiaires ont dépassé le 10% d'amélioration de revenu par l'indicateur. Cette amélioration est ressentie de manière significative au sein de leurs ménages comme ils l'ont témoigné au cours de différentes visites de suivi réalisé par l'équipe du CARF à travers certains enregistrements. Nous avons paraphrasé quelques témoignages ici à titre d'exemple :

1. Selon **Mme SAFI Christina**, sa participation aux différentes sessions de formation notamment en techniques de production écologique, l'a beaucoup aidé. Elle a eu pour effet l'augmentation de la production maraichère qu'elle cultive en dehors de l'association. Maintenant je peux avoir des vivres pour nourrir ma famille et aussi pour en vendre et avoir de l'argent pour nos besoins. Ce projet m'a fait un grand apport par rapport à la santé et la nutrition. Économiquement, cela a beaucoup changé ; car avec la santé, on arrive à plus travailler, on gagne plus et on est heureux.

2. Témoignages 7 : **Mme MUKWANGA PETRONIE**

   Je dis merci aux responsables du CARF qui m'ont sélectionné pour être bénéficiaire de ce projet. Je suis âgée de 54 ans, mariée et mère de 9 enfants. J'avais arrêté mes études en troisième année primaire. Grâce aux activités du projet la production maraichère, mon mari me respecte beaucoup, car il voit déjà les fruits. Avant ce projet, il y avait chaque fois des violences conjugales, des insultes à mon égard en me qualifiant des parasites, il disait qu'une femme qui n'a pas étudié ne vaut rien et cela me faisait mal au cœur même si je me soumets à tous ses ordres.

   Mais depuis que j'ai avec les activités dans notre association, j'ai vu que son comportement a changé positivement, car je contribue maintenant à l'économie de notre foyer. Je vois qu'il s'implique même souvent dans l'hygiène des produits de mon jardin lorsque je fais la récolte

avant de les vendre il me demande souvent de le rendre d'abord propre. Bravo au CARF et à papa Adrien qui a permis à ce que ce projet nous aide à s'intégrer dans la communauté.

Indicateurs objectivement vérifiables : A la fin du projet, 80% de la population de la zone rurale desservie par les 3 points d'eau communautaires aura couvert ses besoins non satisfaits en matière d'accès à l'eau potable.

L'indicateur a été atteint, les communautés se servent actuellement des points de captage d'eau qui ont été construits et elles s'en servent pour les besoins de ménages et la production maraichère. Le nombre des personnes desservies par les captages construits va au-delà de 80%. En effet, depuis sa construction le captage du village Kalubumbashi par exemple, dessert non seulement la population dudit village mais aussi celles des villages Kateketa et Mbola, situés approximativement à 7 ou 8 Km et qui viennent s'approvisionner au moyen des vélos.

I3OS1 : Au bout de 6 premiers mois, au moins 80 % des femmes des associations accompagnées par le projet, sont formés aux droits de l'homme et à l'égalité des sexes et mettent en pratique au moins 2 actions contribuant à l'égalité entre les hommes et les femmes (1 dans leur foyer et 1 dans leur association)

L'indicateur a été atteint, plus de 80% des membres (femmes et hommes) des associations accompagnées par le projet, ont été formées sur aux droits de l'homme et à l'égalité des sexes. Les effets de cette formation sont ressentis à travers la prise de conscience par les femmes de la responsabilité qu'elles ont dans le changement de leurs milieux et sont plus que mobilisées et impliquées dans la gestion de leurs communautés respectives à travers les différentes structures mises en place. Elles n'hésitent plus à s'exprimer devant les hommes et à revendiquer leurs droits. D'après les témoignages des femmes et les observations directes effectuées sur terrain, la situation de la femme a changé significativement. Cela s'observe notamment par des facteurs suivants :

- Le nombre des femmes connaissent leurs droits et qui expriment le désir de les revendiquer par des voies et moyens pacifiques a titre d'exemple, avec le projet, les femmes des associations ont su revendiquer et obtenu la prise de parole devant les hommes alors qu'avant le projet, cela n'était pas possible sous prétexte que la coutume l'interdisait. Avec le projet les femmes parviennent à dire non lorsque leurs maris priorisent la scolarisation des enfants garçons autrement des filles. Nous pouvons également énumérez ici le fait que certaines femmes disposent des propriétés et les revendiquent clairement en leurs noms alors que cela n'était pas possible avant le projet, il faut aussi souligner que les femmes revendiquent désormais l'accès équitable aux biens économiques dans leurs foyers.

- La sollicitation par les femmes des rencontres auprès des autorités locales pour des échanges sur par exemple les possibilités de modification des politiques locales qui sont à la base de leur exclusion ou leur discrimination dans la vie publique l'une de femmes membres des associations madame Kyungu MANASSE a été nommée depuis Janvier 2024, cheffe de quartier au village KALUBUMBASHI. Et l'autre femme madame KILONGO Charlotte qui, elle n'est pas membre des associations, est cheffe de localité TANGA 2. Ces nominations montrent et confirment le début du processus d'ouverture de l'espace publique aux femmes. Ces acquis attribuables au projet, sont les fruits de l'éveil de conscience des femmes à travers les activités de formation animées tout au long de la mise en œuvre du projet.

- Au sein des foyers et de leurs communautés, les hommes et les femmes se considèrent maintenant comme collaborateurs. Nombreuses femmes apportent désormais des soutiens économiques significatifs au sein de leurs foyers, ce qui crée un certain équilibre dans la

perception et la considération. Selon le témoignage de certaines femmes bénéficiaires, les violences sont basées sur le genre et les interdits sociaux sont réduits. Madame KILELE JOICE et MAMBWE MARIE l'ont confirmé lors des entretiens avec l'équipe du CARF. Selon elles, les hommes et les femmes se considèrent désormais comme collaborateurs. Au sein de leurs foyers. Cela, n'était pas possible avant. Les deux femmes avaient également ajouté que l'apport économique apporté actuellement par les femmes au revenu des ménages a contribué beaucoup à cette considération juste et équilibrée dans leurs foyers.

IOV : Nombre des femmes qui participent activement dans les processus d'organisation et de gestion des processus de gestion de l'eau

L'indicateur a été. Après la mise en place des ouvrages de captage d'eau, les comités de gestion d'eau dans chaque site. Ils sont tous présidés par les femmes étant donné qu'elles utilisent régulièrement l'eau dans leur ménage. D'autres femmes et hommes participent activement dans les processus d'organisation et gestion de ces points d'eau. Le pourcentage des femmes qui participent activement dans les processus d'organisation et de gestion des processus de gestion de l'eau est estimé à 95% dans chaque comité.

Résultat 1 : Les communautés de Lwisha (Kabila), Kansonga et Kalubumbashi ont accès à un système d'approvisionnement en eau amélioré.

Le résultat a été réalisé à 100%. 3 points d'eau ont été installés au village Kalubumbashi, village Kabila (autour de Lwisha) et Kansonga et 100 % des utilisatrices témoignent avoir enregistré une diminution du temps et des efforts consacrés à la recherche quotidienne d'eau.

Les comités de gestion des points d'eau ont déjà organisé plusieurs actions citoyennes sur l'utilisation responsable de l'eau, l'hygiène et l'assainissement. En effet, pour rendre l'environnement propre autour des points d'eau, les comités ont instauré un système de travail manuel chaque samedi de la semaine et cela à tour de rôle. Notons que, tous les utilisateurs y participent.

Après l'installation de 3 points d'eau, 2 associations Tukankamane du village Kalubumbashi et Tudjikaze du village Kabila accompagnées par le projet, ont intégré le système d'irrigation dans leur site de production maraichère à partir des points d'eau aménagés et assurent la production dans le temps. La troisième association bénéficiaire du troisième point de captage se trouve en incapacité d'intégrer le système d'irrigation à travers le captage car il a été installé à un endroit différent de celui dans lequel l'association exerce ses activités de production agricole. Effet, l'endroit proche des activités de production de l'association présentait une montée qui constituait un

obstacle à l'obtention d'une bonne pression d'eau dans les conduites. Le meilleur endroit avec une pente favorable, n'était trouvable qu'à une distance assez éloignée de potager de l'association. Pour cette raison technique, il était impossible de rapprocher le point de captage vers le potager. Ça devrait demander un cout supplémentaire énorme pour la plomberie pouvant couvrir cette distance, la main d'œuvre pour l'excavation, etc.

Tous les comités sont dirigés par les femmes. Elles occupent de poste de responsabilité dans lesdits comités de gestion des points d'eau. Les hommes qui sont membres des comités y sont en qualité de conseillers.

Il est peut-être précoce de confirmer que le nombre des cas d'incident liés à la recherche de l'eau a sensiblement diminué. Cependant, il faut souligner que les points d'eau qui ont été installés ont contribué significativement à l'amélioration des conditions de vie sanitaire des bénéficiaires. De l'avis de madame Kyungu MANASSE cheffe de quartier KALUBUMBASHI repris dans une vidéo, au-delà du fait que les femmes sont épargnées par exemple au cas de viol, les cas de maladie d'origine hydrique ont diminué comparativement à la même période du mois de septembre 2023.

I1R1 : Au cours des six premiers mois, trois points d'eau ont été installés et 100 % des utilisatrices expriment une diminution du temps et des efforts consacrés à la recherche quotidienne d'eau.

Cet indicateur a été réalisé. 3 points d'eau ont été installés au village Kalubumbashi et le village Lwisha(Kabila) et Kansonga et 100 % des utilisatrices témoignent avoir enregistré une diminution du temps et des efforts consacrés à la recherche quotidienne d'eau.

I2R1. À la fin du projet, tous les comités de gestion des points d'eau ont organisé au moins 3 actions citoyennes sur l'utilisation responsable de l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

L'indicateur a été réalisé. Jusqu'à la fin du projet, les comités de gestion des points d'eau ont déjà organisé plusieurs actions citoyennes sur l'utilisation responsable de l'eau. Le salongo ou travail manuel d'assainissement autour de points de captage, curage du lit de rivières qui ont été captées. Ce travail se fait chaque mercredi de la semaine par tous les utilisateurs de l'eau, l'hygiène et l'assainissement. En effet, pour rendre l'environnement propre autour des points d'eau, les comités ont instauré un système de travail manuel chaque samedi de la semaine et cela à tour de rôle. Tous les utilisateurs y participent. Ces actions de Salongo sont s'accompagnent chaque fois de brèves séances sur l'accumulation d'humus, le paillage, l'adaptation des besoins de la plante en eau aux différents stades de son développement, à la capacité de stockage d'eau du sol, la gestion de pertes d'eau par évaporation, le lessivage des eaux usées, pour l'utilisation responsable l'eau.

I3R1 : Au moins 2 associations accompagnées par le projet, intègrent le système d'irrigation dans leurs sites de production maraichère à partir des points d'eau aménagés et assurent la production dans le temps

L'indicateur a été réalisé. Après l'installation de 3 points d'eau, 2 associations Tukankamane du village Kalubumbashi et Tudjikaze du village Kabila accompagnées par le projet, ont intégré le système d'irrigation dans leur site de production maraichère à partir des points d'eau aménagés et assurent la production dans le temps. La troisième association bénéficiaire du troisième point de captage se trouve en incapacité d'intégrer le système d'irrigation à travers le captage car il a été installé à un endroit différent de celui dans lequel l'association exerce ses activités de production agricole. Effet, l'endroit proche des activités de production de l'association présentait une montée qui constituait un obstacle à l'obtention d'une bonne pression d'eau dans les conduites. Le meilleur endroit avec une pente favorable, n'était trouvable qu'à une distance assez éloignée de potager de l'association. Pour cette raison technique, il était impossible de rapprocher le point de captage vers le potager. Ça devrait demander un cout supplémentaire énorme pour la plomberie pouvant couvrir cette distance, la main d'œuvre pour l'excavation, etc.

I4R1 : À la fin du projet, au moins 45% des femmes des 3 associations occupent de poste de responsabilité dans les comités de gestion des points d'eau

L'indicateur a été réalisé, tous les comités sont dirigés par les femmes des 2 associations. Elles occupent de poste de responsabilité dans lesdits comités de gestion des points d'eau. Les hommes qui sont membres des comités y sont en qualité de conseillers.

I5R1 : Diminution de 50% du nombre d'incidents liés à la sécurité des femmes autour des points d'eau

L'indicateur a été réalisé, mais Il est peut-être précoce de confirmer le nombre des cas d'incident liés à la recherche de l'eau a sensiblement diminué. Cependant, il faut souligner que les points d'eau qui ont été installés ont contribué significativement à l'amélioration des conditions de vie sanitaire des bénéficiaires. En effet, la consommation par les communautés bénéficiaires de l'eau propre fournie à travers les points de captage et l'amélioration de l'assainissement et de l'hygiène, vont contribuer à la réduction des maladies telles que le choléra, le paludisme et la diarrhée au sein desdites communautés, étant donné que l'apparition régulière de ces catégories maladies qui était ressentie dans ces milieux, a un lien ou peut clairement associée à la consommation d'eau impropre et l'insalubrité du milieu de vie. Selon les témoignages des bénéficiaires, entre autres le chef de quartier du village Kabila MASENGO et le chef de localité de Lwisha KIBIKA, les points de captage réalisés par le projet, ont un impact multiforme. Au-delà du fait que les femmes sont épargnées par exemple au cas de viol, les cas de maladie d'origine hydrique ont diminué comparativement à la même période du mois de septembre 2023.

Résultat 2. Les familles membres des associations accompagnées par le projet, mettent en application de meilleures pratiques de gestion d'eau et production durable qui leur permettent d'augmenter le volume de production et le rendement des cultures maraichères.

Le résultat a été réalisé mais pas à 100%. Plus de 60% des membres des associations accompagnées ont été formés sur les questions d'hygiène et l'assainissement et, de gestion d'eau et de production durable. Ces formations ont permis aux bénéficiaires d'acquérir les compétences leurs permettant de débuter le processus de changement de mauvaises pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement, en particulier, se laver les mains régulièrement avant de manipuler de la nourriture et après avoir déféqué ; disposer d'un endroit pratique et hygiénique pour se débarrasser de leurs déchets en toute sécurité.

Depuis le mois d'Avril toutes les associations ont mis en place des potagers avec diverses catégories de légumes. Actuellement, les légumes à cycle court se vendent déjà. Avec l'application des différentes techniques environnementales (engrais organiques, cultures de couverture, cultures dans des corridors écologiques, insecticides naturels, agroforesterie, diversification des cultures, etc.) apprises, le rendement des cultures s'est significativement amélioré, allant de l'ordre de 30%-50% selon les témoignages et nos observations.

Le guide sur la gestion durable de l'eau a été élaboré par un consultant sur base de la méthodologie définie par le CARF. Durant le processus de rédaction en conformité aux livrables du contrat, le consultant a eu plusieurs consultations avec les femmes des associations qui ont participé activement à l'élaboration du guide en tenant compte de leurs besoins et demandes spécifiques en matière d'accès et de gestion de l'eau. Actuellement, 100% des femmes ont mis en place les activités génératrices de revenu agro écologiques à côté des activités exercées en associations.

I1R2 : Dans les 6 premiers mois, 60% des membres des associations accompagnées sont formés et utilisent au moins 2 pratiques de gestion d'eau et de production durable changent leurs mauvaises pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement, en particulier :

- ✓ Se laver les mains avant de manipuler de la nourriture et après avoir déféqué ;
- ✓ Disposer d'un endroit pratique et hygiénique pour se débarrasser de leurs déchets en toute sécurité.

L'indicateur a été réalisé, plus de 60% des membres des associations accompagnées ont été formés sur les questions d'hygiène et l'assainissement et, de gestion d'eau et de production durable. Ces formations ont permis aux bénéficiaires d'acquérir les compétences leurs permettant de débuter le processus de changement de mauvaises pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement, en particulier, se laver les mains régulièrement avant de manipuler de la nourriture et après avoir déféqué ; disposer d'un endroit pratique et hygiénique pour se débarrasser de leurs déchets en toute sécurité.

I2.R2. Le rendement des cultures horticoles sélectionnées par les deux associations s'est amélioré de 35 % grâce à la promotion de pratiques environnementales (engrais organiques, cultures de couverture, cultures dans des corridors écologiques, insecticides naturels, agroforesterie, diversification des cultures, etc.)

L'indicateur a été réalisé, les connaissances acquises sur les pratiques environnementales (engrais organiques, cultures de couverture, cultures dans des corridors écologiques, insecticides naturels, agroforesterie, diversification des cultures, etc.), seront utilisées tout au long de cette période pour améliorer le rendement. Depuis le mois d'Avril toutes les associations ont mis en place de potagers avec diverses catégories de légumes, les légumes à cycle court se vendent déjà. Avec l'application des différentes techniques environnementales (engrais organiques, cultures de couverture, cultures dans des corridors écologiques, insecticides naturels, agroforesterie, diversification des cultures, etc.) apprises, le rendement des cultures s'est significativement amélioré, allant de l'ordre

de 30%-50% selon les témoignages et nos observations. Actuellement toutes les associations sont en pleine récoltes des différentes cultures.

I3.R2. Au moins 50 % des femmes des trois associations participent activement à l'élaboration du guide sur la gestion durable de l'eau et tiennent compte de leurs besoins et demandes spécifiques en matière de gestion de l'eau.

L'indicateur a été réalisé, le guide sur la gestion durable de l'eau a été élaboré par un consultant sur base de la méthodologie définie par le CARF. Durant le processus de rédaction en conformité aux livrables du contrat, le consultant a eu plusieurs consultations avec les femmes des associations qui ont participé activement à l'élaboration du guide en tenant compte de leurs besoins et demandes spécifiques en matière d'accès et de gestion de l'eau. Il a effectué au total deux visites de terrain et organisé 3 groupes de discussion en raison d'un groupe de discussion par association. Chaque groupe réunissait chaque fois entre 20-25 personnes dont plus de 60% des femmes, provenant des villages KABILA, KANSONGA et KALUBUMBASHI, bénéficiaires des points de captage d'eau y compris leurs autorités locales. L'organisation des focus group avait permis au consultant entre autres d'explorer les pensées, et les opinions des bénéficiaires, de susciter l'échange d'idées, les discussions approfondies pour l'obtention d'information sur des questions liées à la gestion durable de l'eau.

I4.R2. À la fin du projet, le nombre de femmes formées qui démarrent pour la première fois une activité génératrice de revenu (agro écologique) de manière stable afin d'améliorer leur position au sein du ménage dans leurs communautés est doublée.

L'indicateur a été réalisé, à la fin du projet, 100% des femmes ont mis en place les activités génératrices de revenu agro écologiques à côté des activités exercées en associations. En effet, chaque famille membre des différentes associations a au moins un potager ou un champ de production de cultures en saison pluvieuse à côté des activités collectives des associations. Ces activités personnelles constituent des sources de revenu principales pour les familles et le revenu tiré des activités des associations vienne en appui. En, plus des activités de production dont disposent tous les membres, certains d'entre eux ont également les activités d'élevage soit des caprins c'est le cas de ménages de monsieur MUMBA et Marie Danielle, Madame KYUNGU MANASSE, Madame ILUNGA Jacquie soit, des porcs de race locale, c'est le cas des ménages Madame KAPYA KABULUE, SAFI CHRISTINA, LUBAMBULA ALFONSINE, Madame KYUNGU BIKONDAMA, Mme MWEWA ISABELLE, mais d'autres ont également l'élevage de volaille locale, comme le démontre les quelques témoignages repris ci-dessous :

- ✓ **Mme KYUNGU BIKONDAMA**

  J'ai 42 ans et victime de viol suivi de grossesse. Ma fille née de ce viol a déjà 11 ans, mais elle avait stoppé ses études au niveau de la 4e primaire par manque des moyens financiers. J'espère la faire inscrire à l'école l'année scolaire prochaine, si je parviens à développer mon élevage des poules grâce aux formations que j'ai reçues. Pour le moment je me réjouis de la fertilisation de mes 3 jardins grâce à la fiente du poulailler reçu du projet. Enfin, je compte diversifier l'alimentation de ces poules avec les résidus de manioc et maïs que je vais récolter au cours de l'année prochaine.

- ✓ **Mme LUBAMBULA ALPHONSINE**

  Avant le projet, j'avais des difficultés pour avoir à manger et à nourrir mes enfants et à scolariser les plus grands. Grâce au projet j'utilise une partie pour la nourriture de mes enfants et je mets un peu à côté pour payer l'école pour les deux plus grand. Cela fait trois ans que je ne vis plus avec mon mari et il a refusé de prendre la charge des enfants. Quand ils sont malades c'est moi qui me débrouille toute seule à travers mes activités personnelles d'élevage de chèvre et de poules pour les soigner, en plus de l'argent que nous partageons à l'association. Moi je vous remercie à vous et à votre projet ; car vous essuyiez mes larmes et me consolez. Que Dieu vous bénisse pour que vous continuiez à nous aider.

- ✓ **Mme MWEWA ISABELLE**
  Avant le projet, on avait des difficultés financières. Aujourd'hui, grâce au projet et surtout via l'élevage des poulets de chair, j'arrive à combler le vide financier. Je contribue aussi au développement de ma famille. Le changement que je peux attribuer au projet est ceux-ci : Je ne vis plus les difficultés financières d'avant ; car en plus des bénéfices partagés dans notre association, je vends mes propres productions issues de mon potager personnel et d'élevage. Je suis plus heureuse et j'arrive à satisfaire mes besoins qu'avant. Merci au projet et à nos bienfaiteurs, etc.

Résultat 3: Renforcement des capacités du réseau des agricultrices à participer à la gestion communautaire de l'eau

Le résultat a été atteint à 100%. Les consultations entre les autorités locales et le réseau des femmes continuent à avoir lieu et elles se tiennent en fonction des besoins et la disponibilité des autorités. En plus de l'intégration de l'égalité des sexes dans leurs plans de développement communautaire passent, plusieurs autres besoins spécifiques des femmes sont évoqués dans les échanges.

Plus de 90% des femmes formées reconnaissent l'accès à l'eau comme un droit de l'homme et capables de dénoncer au moins deux situations quotidiennes de violation des droits des femmes. Il faut souligner que la construction des ouvrages de captage a apporté beaucoup des changements positifs au sein des communautés. Avant ces ouvrages et les formations qui ont été animées, les communautés ne connaissaient pas que l'accès à l'eau est un droit et qu'elles pouvaient en faire de revendication en cas de non-réalisation par les détenteurs du pouvoir.

En plus des rencontres informelles avec les autorités locales, les femmes du réseau ont organisé une action collective le 08 mars de cette année 2024 pour revendiquer leurs droits et dénoncer les violations des droits de l'homme dans leurs communautés. Un groupe de ces femmes a participé à la conférence organisée à Lubumbashi, en présence de représentants des autorités provinciales, les femmes leaders de la société civile et du monde scientifique. Elles ont à travers une vidéo réalisée avec l'accompagnement du CARF, passer leur message à cette conférence.

Les activités du réseau se sont intensifiées au cours de la mise en œuvre du projet. Environs 80% de femmes des différentes associations participent aux réunions du réseau. De plus en plus, elles commencent à prendre conscience de leurs places et se reconnaître en tant que leaders dans leurs communautés. Pour des raisons sociales liées aux différentes responsabilités ménagères, les femmes avaient convenu de modifier le calendrier de réunions. Actuellement elles se tiennent trimestriellement.

I1. R3. Les consultations des autorités locales avec le réseau des femmes pour l'intégration de l'égalité des sexes dans leurs plans de développement communautaire passent de 0 à 6.

L'indicateur a été réalisé, déjà au cinquième mois du projet les femmes des associations accompagnées, avaient déjà rencontré les autorités locales à 4 fois. Certes, ces consultations sont jusque-là informelles mais elles ont apporté beaucoup de progrès dans les relations entre les autorités locales et les femmes en réseau. Cela a été ressenti notamment dans le discours du chef de localité lors de l'inauguration du poulailler communautaire à Lwisha, au mois de mars 2023 dernier.

Les consultations entre les autorités locales et le réseau des femmes continuent à avoir lieu et elles se tiennent en fonction des besoins et la disponibilité des autorités. En plus de l'intégration de l'égalité des sexes dans leurs plans de développement communautaire passent, plusieurs autres besoins spécifiques des femmes sont évoqués dans les échanges.

I2.R3. Le pourcentage de femmes qui participent activement aux réunions mensuelles du réseau afin de se responsabiliser et de se reconnaître en tant que leaders dans leurs communautés augmente de 40 % au cours de la première année.

L'indicateur a été réalisé, depuis le début du projet les femmes participaient activement aux réunions mensuelles du réseau. A ce stade, le pourcentage de participation était évalué à plus 45%, comparativement au taux de participation de référence avant le projet.

A la fin du projet, les activités du réseau se sont intensifiées au cours de la mise en œuvre du projet. Environs 80% de femmes des différentes associations participent à la réunion du réseau. De plus en plus, elles commencent à prendre conscience de leurs places et de se reconnaître en tant que leaders dans leurs communautés. Pour des raisons sociales liées aux différentes responsabilités ménagères, les femmes avaient convenu de modifier le calendrier de réunions. Actuellement elles se tiennent trimestriellement.

I3.R3. Nombre d'actions collectives menées par le réseau des femmes pour revendiquer leurs droits et dénoncer les violations des droits de l'homme dans leurs communautés.

L'indicateur a été réalisé, en plus des rencontres informelles avec les autorités locales, les femmes du réseau ont organisé une action collective le 08 mars de cette année 2024 pour revendiquer leurs droits et dénoncer les violations des droits de l'homme dans leurs communautés. Un groupe de ces femmes a participé à la conférence organisée à Lubumbashi, en présence de représentants des

autorités provinciales, les femmes leaders de la société civile et du monde scientifique. Elles ont à travers une vidéo réalisée avec l'accompagnement du CARF, passer leur message à cette conférence.

I4.R3. A la fin du processus de formation, 80% des femmes formées reconnaissent l'accès à l'eau comme un droit de l'homme et savent dénoncer au moins deux situations quotidiennes de violation des droits des femmes.

L'indicateur a été réalisé, plus de 90% des femmes formées reconnaissent l'accès à l'eau comme un droit de l'homme et savent dénoncer au moins deux situations quotidiennes de violation des droits des femmes comme les violences domestiques; les violences, les violences psychologiques, la prostitution forcé, grossesse forcé, le mariage forcé et le mariage des filles mineures, etc. Il faut souligner que la construction des ouvrages de captage a apporté beaucoup des changements positifs au sein des communautés. Avant ces ouvrages et les formations qui ont été animées, les communautés ne connaissaient pas que l'accès à l'eau est reste un droit et qu'elles pouvaient en faire de revendication en cas de non-réalisation par les détenteurs du pouvoir.

III. ACTIVITES REALISEES

III.1. BREVE DESCRIPTION DES ACTIVITES REALISEES :

III.1.1. Présentation et lancement du projet

60 participants, dont au moins 60% de femmes ont pris part à cette activité de lancement du projet. Cette activité d'une grande importance avait pour objectif de présenter le projet aux bénéficiaires et institutions afin de promouvoir l'appropriation dès le début projet. L'activité a eu lieu au cours du premier mois avant la mise en œuvre proprement dit du projet. Les autorités politico-administratives et coutumières locales y avaient pris part ainsi qu'un groupe sélectionné d'hommes et de femmes représentant les communautés bénéficiaires du projet. La sensibilisation des bénéficiaires du projet au cours de cette activité, avait permis dès l'entame du projet de se familiariser avec certaines notions de base de droits de l'homme particulièrement le droit d'accès à l'eau mais aussi avec les objectifs, résultats attendus et des activités du projet. Des résumés notamment du projet, du manuel pratique pour la réalisation des droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement des Nations Unies ont été préparés par l'équipe du CARF et ont servi d'outils pédagogiques durant la communication. En clair, l'essentiel de l'intervention avait abordé les points tels que le fondements juridiques et reconnaissance des droits de l'homme et du droit à l'eau et à l'assainissement, les obligations des gouvernements pour la réalisation des droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement, le contenu des droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement : disponibilité de l'eau et de l'assainissement, accessibilité physique de l'eau et de l'assainissement, qualité et sécurité, les objectifs et les résultats attendus, ainsi que les activités, le calendrier et le budget. Deux grands moments avaient marqués le déroulement de la journée. Le premier consistait à l'intervention de l'équipe du CARF en langue locale et en français. Le second consistait o la série des questions posées par les populations bénéficiaires et quelques autorités qui étaient présentent. En résumé, ces questions exprimaient essentiellement la volonté de comprendre davantage les objectifs et les résultats du projet mais aussi, celle de vouloir comprendre dans le fonds, le fonctionnement et la nature de l'accompagnement du projet.

III.1.2. Construction de 3 points d'accès à l'eau potable

Trois points d'accès à l'eau potable ont été construits. L'activité consistait à construire des points de captage de sources avec acheminement de l'eau par gravité jusqu'au lieu de puisage, en passant à travers un matériau filtrant pour assurer la purification. Pour y parvenir, l'activité a été réalisée à travers les différentes étapes qui sont :

- Préparation du site ;
- Nettoyage, préparation du bassin de décantation ;
- Excavation des canaux de drainage et remblayage avec des filtres à bio-sable ;
- Construction de bassins de décantation ;
- Conditionnement du site d'extraction ;
- Développement de l'environnement et protection des points d'accès.

Rappelons que la mise en œuvre de cette activité a eu un impact important sur le revenu de nombreux ménages des sites bénéficiaires. Tous les travaux de la préparation des sites o l'aménagement de l'environnement autour de captages y compris la fourniture des matériaux ont été réalisés par les communautés bénéficiaires. La rémunération de ces travaux a apporté de revenu significatif aux ménages, en permettant à certains de mettre en place des activités génératrices de revenu. D'autres ont pu s'acheter des biens matériels de valeur comme c'était le cas du maçon principal qui avait acheté une parcelle à Lwisha après avoir perçu ses frais de main d'œuvre.

III.1.3. Mise en place de comités de Gestion des Points d'Eau (CGPE) pour assurer et promouvoir l'utilisation responsable de l'eau

Après la construction des points d'eau les comités de gestion ont été formés. Ces comités ont le rôle d'intermédiaires entre la population et les communautés entières et les autorités locales en charge de l'eau. Pour de raisons d'inclusivité chaque comité regroupe 6 personnes, dont au moins 5 femmes et 1 homme Tous les comités sont présidés par les femmes et les hommes y sont à titres des conseillers. Les responsabilités de ces comités sont notamment :

- Plaidoyer pour la résolution des problèmes liés à la gestion de l'approvisionnement en eau ;
- Organiser des réunions pour discuter des questions liées à l'état de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène dans votre localité ;
- Promouvoir l'utilisation hygiénique et efficace de l'eau ;
- Éduquer et sensibiliser la communauté ;
- Contrôler les activités des opérateurs privés.
- Les "sous-activités" nécessaires sont les suivantes :
- Organisation de réunions d'information avec les délégués de quartier, les chefs de communauté, les autorités traditionnelles, les organisations de femmes, etc..;
- Élaboration d'un règlement intérieur, des rôles et des responsabilités.

III.1.4. Session de formation sur l'utilisation et la gestion durables de l'eau

Cette session de formation a été organisé pendant 3 jours, réunissant 45 personnes (hommes et femmes) dont au moins 75% de femmes) venues des trois sites où ont été construits les points d'eau. Elle a été animée par les ressources humaines de CARF (2 personnes) à Lwisha.

Les points suivants ont été développés par les facilitateurs :

1. Gestion de l'eau et utilisations de l'eau : maintien, protection et restauration de la qualité des ressources en eau et des écosystèmes associés ;
2. Utilisations de l'eau ;
3. Contrôle de la pollution ;
4. Économiser l'eau et réduire la consommation, en considérant l'eau comme un facteur de production dont la disponibilité est fondamentale pour la durabilité des activités productives ;
5. 5 Éviter les rejets polluants. Il faut souligner que c'est la toute première fois qu'une formation de cette nature a été donnée dans cette zone. Les notions dispensées étaient donc des nouvelles informations pour tous les participants. Ce qui avait suscité un sentiment de satisfaction des participants du fait que la session leurs avait permis d'accéder aux nouvelles notions et d'acquérir les nouvelles compétences dont ils pourront se servir pour accomplir certaines responsabilités même en dehors de la gestion des points de captage d'eau.

III.1.5. Session de formation sur l'hygiène et l'assainissement

La session a été animée sur une période de 3 jours. Au total 45 personnes hommes et femmes dont 70 % de femmes y avaient pris part. Comme la session précédente celle-ci a été également animée par les ressources humaines du CARF (2 personnes).

Pendant les trois jours, les participants ont été entretenus sur les principaux thèmes suivants :

- L'hygiène : se maintenir propre et maintenir son environnement propre, en évitant les maladies ou leur propagation.
- L'eau potable : Eau non contaminée et ne contenant pas de germes.
- L'environnement : Comprend l'air, l'eau, l'environnement et la zone occupée.
- Assainissement : état de santé et de propreté de l'environnement.
- Relation entre l'eau, l'hygiène et l'assainissement.
- Une évaluation a été effectuée à la fin de la session de formation pour déterminer comment les participants ont été capables d'intérioriser les connaissances. Quelques questions ont été proposées en langue locale quant à ce. Il s'agit notamment :
    - Qu'est-ce que l'hygiène, l'assainissement et l'environnement ?
    - Quelles sont les méthodes de prévention que vous connaissez pour éviter la propagation des maladies ?
    - Quelle est la meilleure façon d'éliminer les déchets dans votre maison ?

- Quelle est la maladie la plus courante causée par l'eau contaminée dans votre communauté ?

Les résultats obtenus après dépouillement, ont été plus satisfaisants. Plus de 85 % des participants étaient capables de répondre correctement en usant des termes clairs à toutes les questions et 10 % avaient de difficultés de compréhension de la dernière question et 5% éprouvaient de lacunes de compréhension de dernières questions. Comme déjà indiqué ci-haut, les notions abordées au cours de cette session de formation sur l'hygiène et l'assainissement étaient des nouvelles informations pour tous les participants. De l'avis des quelques participants qui s'étaient exprimé après la formation, celle-ci a été très bénéfique pour du point de vue acquisition des compétences de base qui devront leurs permettre de travailler avec efficacité pour rendre propre et veiller à l'assainissement régulier de leurs communautés en responsabilisant chaque personne ensemble avec les services publics en charge de questions d'hygiène et d'assainissement des milieux.

III.1.6. Session de formation sur l'irrigation et les économies d'eau dans l'horticulture

La session de formation a été organisée pendant 3 jours, au profit de 45 personnes (hommes et femmes) dont au moins 70% de femmes) venues des trois sites où ont été construits les points d'eau. Elle a été animée in situ dans les potagers des associations par des ressources humaines externes (2 agronomes consultants) accompagnés par le responsable de la formation du CARF (chef de projet). Grâce à cette formation, les trois associations ont reçu les outils sur l'utilisation de systèmes d'irrigation appropriés pour l'horticulture, qui garantissent des économies d'eau.

En résumé, les intervenants avaient développé les points suivants :

- Choix du bon système d'irrigation
- Les implications environnementales et économiques.
- Adéquation sol-récolte : la méthode choisie doit être adaptée au sol et au type de plante afin de maximiser la productivité de la plante et de minimiser la consommation d'eau et les coûts énergétiques.
- Une irrigation inadéquate et un arrosage excessif entraînent des problèmes de sol, des maladies des racines, des carences nutritionnelles et une diminution du rendement des cultures.
- Contrôler, gérer et entretenir le système.

La formation avait permis de sensibiliser les femmes maraichères aux avantages et aux inconvénients des différentes méthodes d'irrigation, mais aussi de leur démontrer qu'il n'existe pas

de solution unique et correcte, car toutes les méthodes ont leurs avantages et leurs inconvénients et tous ces éléments doivent être pris en compte avant de passer à une technique plus efficace.

Les participants étaient également éclairés sur les différents systèmes et la manière dont chacun d'entre eux peut être appliqué à une situation donnée afin de réaliser des économies significatives en matière de consommation d'eau.

III.1.7. Achat et distribution d'intrants agricoles (semences et autres intrants) aux associations.

Des kits des intrants et équipements agricoles, ainsi que des motos pour le transport des produits des associations, ont été achetés et distribués aux bénéficiaires en présence des autorités locales. Pour l'achat de ces intrants (tomate, oignon, pomme de terre, chou, gombo, aubergine), le CARF a fait appel à la société AgriMixe, qui a déjà l'habitude de travailler avec les familles des coopératives. Le transport des intrants a été effectué par le logisticien du CARF et la distribution a été faite par le comité de direction du CARF en présence des autorités locales de la cité de Lwisha. Des listes de distribution ont été établies et approuvées avec l'autorité locale qui avait en plus adressé un mot de conseils aux bénéficiaires. Les techniques d'amélioration de la production de ces semences ont été réalisées en 2021 lors de la mise en œuvre du projet "De la mine au jardin",

dans sa première phase. Cette année, l'agronome sur le terrain a aidé les groupes à mettre en place les jardins avec ces semences et effectué le suivi technique dans chaque jardin.

III.1.8. Session de formation sur la commercialisation

La session a été organisée pendant 3 jours, au profit de 45 personnes (hommes et femmes) venues des associations. Elle a été animée par des ressources humaines externes (2 agronomes consultants de CRAA) accompagnés par le responsable de la formation du CARF (chef de projet). La session a permis aux participants d'acquérir les compétences de base pouvant les rendre capables d'initier des processus qui favorisent l'augmentation des revenus, en améliorant la qualité des produits, la transformation et la commercialisation. Au cours de l'intervention, les consultants formateurs avaient fait recours l'approche de pédagogie par objectif, centrée sur les apprenants et orientée vers la réussite. Les participants étaient soumis aux exercices pratiques individuels et collectifs et chacun d'entre eux avait une finalité cognitive et éducative. Des objectifs à court étaient chaque fois définit par les formateurs et les participants et cela avait permis aux participants de comprendre que la promotion de l'agro-transformation et la meilleure commercialisation constituaient la clé de l'accroissement de leur autonomie financière et qu'elle leur offrait les emplois, les pistes de diversification de la production ainsi la valeur ajoutée sur leurs produits par la transformation, leur permettant ainsi de lancer le marché un produit différent dans l'environnement rural et avec un profit plus élevé.

Tout au long de la formation les femmes elles-mêmes se rendaient compte qu'en plus des techniques de valorisation allant jusqu'à la transformation, elles n'appliquaient pas suffisamment les normes élémentaires d'hygiène aux produits alimentaires exposés pour la vente au consommateur. Les produits horticoles sont vendus à certaines périodes de l'année où l'offre est généralement abondante sur le marché, ce qui entraîne une baisse des prix. L'objectif de cette session était de montrer les circuits de commercialisation locaux et de faire comprendre que la logique du marché est étroitement liée au revenu que les associations peuvent gagner. L'appui au matériel de commercialisation a été principalement basé sur l'achat de 3 motos pour transporter les récoltes du verger aux marchés, ce qui était une demande spécifique des 3 associations qui n'ont pas leurs propres moyens de transport pour rendre leurs produits accessibles aux marchés.

Des points suivants ont été abordés par les intervenants :

- Comment commercialiser les produits horticoles et les produits transformés,
- Pourquoi commercialiser des produits horticoles,
- Comment vendre des produits horticoles,
- Les acteurs impliqués dans la commercialisation des produits horticoles,
- Les outils pour une gestion efficace de l'activité de marketing.

III.1.9. Session de formation sur la transformation et la conservation

La formation s'est déroulée sur 3 jours, à Lwisha, et a été facilitée par le personnel technique de CRAA. L'organisation de cette activité de grande importance dans l'amélioration de revenu des femmes maraichères a permis aux participants d'acquérir les capacités sur les activités de transformation et la commercialisation qui sont des facteurs susceptibles d'augmenter de manière significative les marges de revenus des groupes. Pendant 3 jours, 45 personnes (hommes et femmes) venues des associations étaient bénéficiaires de cette session de formation. Elle a été animée par des ressources humaines externes (2 agronomes consultants de CRAA) accompagnés par le responsable de la formation du CARF (chef de projet). Certes, les effets d'amélioration de revenu à travers la valorisation des produits, n'ont pas été immédiats mais ils seront ressentis et contribueront considérablement à rendre les groupes de femmes économiquement viables à l'avenir et surtout pour les femmes qui, comme cela a été démontré, ont le moins accès aux revenus économiques.

Il faut rappeler que la transformation des produits agricoles n'est pas encore très développée au niveau local et constitue une bonne opportunité d'emploi rémunéré (en particulier pour les femmes) et de création de valeur ajoutée pour les produits locaux. Avec cette première session, en ce sens les femmes bénéficiaires ont certes acquis les capacités de base nécessaires au démarrage des

activités de transformation et de valorisation des produits agricoles mais, il faudra d'autres sessions plus pratiques pour qu'elles deviennent plus professionnelles. Au regard des difficultés de conservation de leur produit, quelques femmes bénéficiaires ont déclaré qu'elles trouvaient nécessaire d'approfondir de manière pratique et d'acquérir si possible des matériels et outils leurs permettant de mettre en place des petites unités de transformation dans l'avenir. Le contenu de ces formations portera sur :

1. L'importance des légumes dans l'alimentation,
2. Les défis d'une bonne conservation,
3. Les règles d'hygiène et les dispositions à prendre lors de la transformation,
4. Comment transformer les produits,
5. Comment mieux conditionner et vendre les produits transformés, etc.

III.1.10. Elaboration et diffusion un guide sur la gestion durable de l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans les langues locales

Sur base d'appel d'offre, le projet a recruté un consultant au moyen d'un contrat dûment signé, pour produire le guide sur la gestion durable de l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans les langues locales. Il avait pour mission entre autre la collecte documentaire des textes essentiels pour chaque point à développer dans le guide, la collecte ou la conception d'image d'illustration, la collecte des

avis expériences des femmes et hommes membres des associations bénéficiaires, l'analyse et l'interprétation de chacune d'elle avec l'équipe de projet du CARF ; l'élaboration du premier brouillon en format livre ; la présentation du brouillon à la direction CARF pour les commentaires et amendements nécessaires et la présentation de la version finale à imprimer. Signalons que le consultant a réalisé ce guide, en s'inspirant beaucoup plus de l'expérience des femmes des associations elles-mêmes qui grâce à leurs connaissances autochtones, ont apporté une contribution substantielle à travers des ateliers qui ont été organisés pour cette fin.

III.1.11. Sessions de motivation et d'action pour les femmes accompagnées

La séance de projection vidéo et des témoignages personnels a été organisée pendant trois jours au bénéfice de 45 participants, dont 70% de femmes, issues des associations horticoles, pour montrer des expériences réussies en matière de leadership, de mise en réseau, d'entreprenariat agricole, etc., cette motivationnel talk poursuivait deux grandes finalités. D'abord apprendre. Ici les vidéos projetées avaient des informations, des connaissances à partagées avec les participants pour leur montrer que le travail qu'ils ont commencé, il y a d'autres femmes qui l'ont fait et qui ont réussi malgré les obstacles. L'autre finalité poursuivie par la projection des vidéos, était d'appeler ces femmes membres des associations à l'action, à la motivation et à la mobilisation personnelle et collective afin de réussir, écrire leur propre histoire dans la page des femmes rurales du monde. Elle s'était déroulée dans une salle de formation sous la facilitation des ressources humaines de CARF.

III.1.12. Faciliter et soutenir l'organisation de journées d'échange d'informations et d'expériences sur la participation sociale, l'autonomisation et le leadership des femmes bénéficiant d'une aide

Des journées d'échange ont été organisées. Elles visaient à promouvoir la confiance, la sociabilité, l'apprentissage mutuel et la résolution pacifique des conflits tout en générant un apprentissage mutuel.

Le nombre de visites mensuelles dépendaient de la planification des membres des associations. Toutefois, le responsable du projet CARF les a accompagnés lors de la première session des visites, pour les guider sur l'approche à suivre, les sujets essentiels à discuter, etc. Plus précisément, ces réunions d'échanges ont permis aux participants de développer les capacités d'analyser des problèmes rencontrés dans leurs communautés en termes de gestion des cultures et d'accès à l'eau et d'examiner et proposer des solutions pour améliorer la situation mais aussi, à

promouvoir les femmes et les encourager à prendre des initiatives jusqu'ici principalement occupées par des hommes. En plus, de ces effets énumérés, les journées d'échanges ont permis également aux femmes de renforcer la cohésion sociale et culturelle en s'inspirant chacune de l'expérience de l'autre mais également des différents défis et problèmes socioculturels vécus dans les différentes communautés de provenance. De l'avis des quelques femmes avaient donné leurs points de vue, pareilles séances d'échange d'expérience, doivent se poursuivre dans le temps, ce sont des journées pour éveiller la conscience des femmes sur la responsabilité qu'elles doivent jouer dans la communauté mais aussi pour montrer aux hommes qu'une collaboration équitable entre l'homme et la femme reste un facteur déclencheur du développement de leurs entités respectives, avait déclaré Mme KABULUE JACQUIE, vice-présidente de l'association TWENDELE à la clôture de l'une de journée d'échange.

III.1.13. Mise en œuvre et diffusion de 12 programmes sur les thèmes de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement et de la santé de la population

Pendant 8 mois, 12 émissions radios ont été diffusées sur les thèmes de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement et de la santé de la population. L'objectif de ces programmes radiophoniques, qui ont fait intervenir des femmes du Réseau des agricultrices sur les ondes de la radio locale, est de faciliter l'accès du public à l'information sur les bonnes pratiques en matière de gestion de l'eau, d'hygiène et d'assainissement, et de mobiliser la population autour des problèmes liés au manque d'accès à l'eau.

Les scripts ont été élaborés collectivement par le personnel expert de la radio et les femmes du Réseau des femmes. Pour s'assurer de la participation des femmes à la conception des programmes et que l'approche de genre est prise en compte comme une question spécifique liée à l'accès à l'eau, 3 représentantes du Réseau ont participé à l'élaboration des scripts des programmes et ont été interviewées pour l'élaboration des programmes.

Ces émissions ont été produites et diffusées en français et en swahili. Pour des raisons techniques la durée d'une émission a été limité entre 15 et 35 minutes et la diffusion était en fonction de l'intérêt du sujet et à la demande des auditeurs.

III.1.14. Session de formation sur les droits de l'homme et l'égalité entre les femmes et les hommes

La session a été organisée au bénéfice de 45 personnes (70% de femmes) des 3 associations et a été facilitée par deux personnes, dont un expert de la société civile et un membre du CARF. Ces personnes ont été sélectionnées sur la base d'une reconnaissance sociale et une connaissance de l'approche genre et de l'accès à l'eau. Le matériel de formation était basé sur le Manuel pratique de l'ONU ainsi que sur le Manuel de formation du Comité de l'eau de quartier, qui comporte une section spécifique sur la manière d'aborder l'approche de genre.

L'objectif était de fournir aux femmes et aux hommes des outils pour identifier les principes des inégalités de genre dans l'exercice de leurs droits à tous les niveaux et pas seulement au niveau individuel mais aussi de renforcer les connaissances sur les outils d'appropriation et d'intégration des questions genre dans les pratiques quotidiennes pour soutenir durablement la promotion de l'égalité des sexes dans leurs communautés.

La session avait débuté par un jeu intitulé « Que ferais-tu ? ». Ce jeu avait consisté à poser 3 types de questions portant sur (1) les rôles assignés aux femmes et 3 aux hommes par la culture du fait de leur appartenance sexuelle, (2) l'évolution des rôles sociaux de genre, (3) les aspirations des femmes et des hommes freinées par les croyances et les constructions sociales. Ensuite les formateurs avaient procédé à des exercices collectifs qui avait pour thème « qui suis-je ? » pour permettre aux participants de comprendre que le genre n'était pas acquis à la naissance et qu'il découlait plutôt de la socialisation, varie dans le temps et dans l'espace et différencie les hommes et les femmes dans leurs rôles sociaux.

La session avait également permis aux participants de mieux comprendre la diversité au sein même de leurs communautés et que les normes sociales, les croyances, les rôles assignés, l'accès aux

ressources, les processus décisionnels, font partie des éléments qui définissent les relations de pouvoir basées sur le genre. Dans leurs interventions les formateurs avaient insisté sur le fait que l'inégalité de genre désignait les déséquilibres entre hommes et femmes en termes de réalisations et que c'était un ensemble des disparités sociales, juridiques et économiques qui défavorisent un sexe par rapport à un autre. De ce point de vue elle (l'inégalité de genre) était un obstacle majeur au développement humain. A l'opposé, les participants étaient encouragés à promouvoir l'égalité de genre dans leurs pratiques quotidiennes pour accorder les mêmes chances, les mêmes opportunités aux hommes et aux femmes et fournit aux femmes et aux hommes les mêmes droits, opportunités, ressources dans tous les domaines.

Le contenu de ces formations était basé sur :

Module 1 : Comprendre la justice de genre, Ce module présentait les concepts clés de la justice de genre et des droits des femmes.

Module 2 : Participation des femmes aux espaces de décision. Le mot clé était l'autonomisation des femmes, individuellement et collectivement. La réflexion avait conduit à une compréhension des questions de pouvoir et des inégalités générées par la division sexuelle du travail et la place des femmes dans la vie publique et privée de leurs communautés.

Dans leurs interventions, pour chaque module et/ou thème, les formateurs proposaient un support théorique et conceptuel et des exercices pour faciliter l'appropriation de ces concepts et l'analyse du contexte. Les exercices d'animation ont été autant destinés à la réflexion individuelle qu'au travail de groupe et à la création collective. Des activités ludiques et pédagogiques (sociodrames, jeux de rôles, théâtre...) ont été également proposées dans chaque module.

III.1.15. Organisation du premier forum de quartier sur les droits des femmes et l'égalité des sexes dans la gestion communautaire de l'eau

L'objectif de cette activité était de créer un espace d'échange direct entre les représentants locaux et les populations autour de la gestion communautaire de l'eau. Ce forum était non seulement un outil utile mais aussi un moyen pour que les femmes des associations deviennent plus visibles dans la vie publique de leurs communautés, qu'elles soient considérées comme une référence et qu'elles augmentent leur estime de soi et leur leadership.

Le forum a offert aux représentants locaux la possibilité de parler aux gens de leurs besoins et de voir comment ils peuvent les intégrer dans la planification communautaire.

L'activité a été organisée sous la supervision du CARF afin d'éviter qu'elle ne soit utilisée pour des discours politiques. Elle a réuni toutes les couches de la population, représentées par les chefs de quartier, les responsables d'organisations féminines, les autorités élues, d'autres organisations de la société civile et les chefs traditionnels. Au total 45 personnes ont participé à cette activité, dont 30 femmes. Les autorités locales ont été chargées de préparer et d'animer les forums, sous la supervision du CARF.

III.1.16. Manifestation publique pour dénoncer les violations des droits de l'homme par les grandes entreprises minières

Les femmes du réseau ont organisé cet événement de sensibilisation du public afin de passer un message de protection des ressources naturelles, en particulier l'eau, et à l'impact de la surexploitation des ressources sur l'environnement à leurs communautés. L'objectif de cette action de manifestation était d'intervenir auprès des autorités locales et de sensibiliser la population aux violations des droits de l'homme commises dans les mines et à la nécessité pour les familles paysannes de protéger leurs cultures traditionnelles.

Cet évènement a été précédé par une campagne de collecte de signatures en faveur du droit des communautés à vivre en harmonie avec la nature en récupérant les connaissances ancestrales qui leur offrent des moyens de subsistance viables et une meilleure santé. A travers ces activités, les

femmes avaient dénoncé également la dégradation de l'environnement causée par les mines. Cette campagne de signatures a été lancée lors des réunions du réseau et elle est maintenue en vie jusqu'à ce qu'elle ait été présentée aux autorités publiques. La campagne a contribué à sensibiliser les communautés aux problèmes rencontrés par les travailleuses des mines et a suscité des actions visant à influencer la transformation de ce problème auprès des autorités.

IV. LES AJUSTEMENTS QUI ONT ETE NECESSAIRE DANS LA MISE EN OEUVRE DU PROJET

Du point de vue financier, le projet n'a pas connu des ajustements. Cependant, sur le plan technique, le calendrier d'exécution a été ajusté, une prolongation d'un mois a été sollicitée afin de permettre à l'équipe du CARF de réaliser l'ensemble des activités prévues et clôturer le projet. En effet, pour des raisons techniques et de conformité à la règlementation en vigueur particulièrement en rapport avec la construction des points de captage d'eau, le projet n'a pas été réalisé au cours de la période convenue dans le protocole d'accord. Une prolongation d'un mois a été sollicitée et obtenue afin de pouvoir réaliser toutes les activités qui étaient contractuellement planifiées.

V. QUELQUES EXTRANTS ET EFFETS DU PROJET ET CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT

Les groupes cibles se servent de quelques extrants produits par le projet. A titre d'exemple :

1. Les femmes membres des associations en réseau, ont entrepris plusieurs actions et manifestations publiques pour dénoncer les violations des droits de l'homme par les grandes entreprises minières, au-delà de participer aux réunions avec les autorités locales pour donner les besoins communautaires ;
2. L'amélioration des capacités des bénéficiaires avec au passage des effets comme la participation aux réunions et la prise de paroles de femmes devant les hommes ;
3. La capacité de diversifier les légumes servis à table (diversité alimentaire). Cela n'était pas possible avant ;
4. L'amélioration de productions de jardins potagers ;
5. La capacité d'autofinancer d'autres activités génératrices de revenu ;
6. L'autonomie financière des femmes ;
7. La capacité de scolariser et faire soigner les enfants ;
8. L'amélioration de la santé et la nutrition ;
9. La contribution des femmes à l'épanouissement de leur famille les bénéfices partagés dans les associations et ceux tirés de la vente de leurs propres productions issues de potager personnel ;

10. Le changement positif dans le rapport Homme/Femmes du fait de la contribution significative des femmes à l'économie de leur foyer, allant jusqu'à susciter l'implication des hommes dans l'hygiène des produits de jardin lorsque les femmes font la récolte avant de les vendre, etc.

L'objectif global du projet tel que formulé dans le contrat (impact), était de contribuer à garantir le droit humain à l'eau pour permettre aux agricultrices du Haut Katanga, en RDC, d'accéder à des moyens de subsistance durables. De ce point de vue, oui le projet a apporté des contributions significatives et observables à la réalisation de l'objectif global tel que formulé, à travers notamment les effets observables suivants, plus de ceux indiqués ci-dessus :

Le projet a permis aux communautés de conduire le changement en leur donnant les capacités de répondre à leurs propres besoins et aspirations. Il a permis à rassembler les diverses parties prenantes, favorisant la collaboration et l'action collective vers un objectif commun qui est celui d'améliorer leur vécu quotidien.

A travers sa composante de renforcement des capacités, il a aidé les individus (communautés) et les associations à améliorer leurs compétences, leurs connaissances et leurs ressources pour conduire le changement plus efficacement, cela va permettre aux bénéficiaires de poursuivre leurs engagements et de créer un changement positif. Il faut aussi signaler que le projet a facilité également la collaboration entre les bénéficiaires, les autorités politico-administratives locales, en leur permettant de tirer parti des forces et des engagements de chacun. Grâce à cette collaboration, les bénéficiaires peuvent se connecter et travailler ensemble avec les autres acteurs pour relever des défis communs, partager les meilleures pratiques et amplifier leur impact. Cette collaboration améliore non seulement l'efficacité de l'action individuelle des bénéficiaires, mais cultive également un sentiment de communauté et un objectif partagé.

Comme cela a été déjà indiqué, le projet marque également un impact multiforme au plan sanitaire, entre autres l'accès à l'eau potable, la réduction des maladies d'origine hydrique, la réduction des risques de violences sexuelles pour les femmes qui allaient chercher l'eau de rivières plus loin pour leurs besoins quotidiens, l'économie en temps et la réduction de cas de retard à l'école, surtout pour les jeunes filles qui allaient chercher l'eau à la rivière chaque matin avant d'aller à l'école.

Cependant, les besoins restent encore immenses, pertinents et urgents non seulement les autres quartiers de la même cité de Lwisha et mais également pour les populations des autres villages environnants qui attendent que d'autres projets de même nature soient réalisés pour sauver leurs vies.

VI. PERSPECTIVES/ DURABILTE

Grace à l'éveil de conscience des communautés locales à travers les sessions de formation et de renforcement des capacités et la mise en place des associations des femmes maraichères, la mise en place du réseau pour interconnecter les associations, la mise en place des comités de gestion des points d'eau, nous espérons que les résultats obtenus par le projet peuvent perdurer, au-delà de la période d'appui. En effet, la facilitation de la constitution de ces groupes communautaires (associations, réseau et comités de gestion des points d'eau), reste un grand facteur et un gage pour la durabilité des effets du projet spécifiquement. Tous ces groupes sont nés de la volonté et de l'engagement des communautés elles-mêmes, qui se sont mobilisées autour des problèmes communs. Dès le départ, les membres savent qu'il s'agit d'un engagement volontaire et bénévole. Ils n'attendent pas de rémunération en retour de leurs actions, ils considèrent l'adhésion comme une philosophie, un état d'esprit et non pas comme un travail rémunérateur. Cette façon de comprendre, est une garantie favorable pour que les effets du projet puissent se maintenir dans le temps après le financement. Pour ce qui concerne les points d'eau mis en place, l'avantage et la garantie de durabilité résident également sur le fait que ce sont des ouvrages simples, ils fonctionnent sans moteur, sans système d'alimentation en énergie, à part la tuyauterie qui facilite la gravitation. Ce système est moins couteux en termes de maintenance et garantie durabilité des résultats obtenus. Cependant, un appui complémentaire reste toujours nécessaire pour le renforcement des capacités, la mise à niveau pour rendre plus influent le travail et le service des femmes et du réseau mais pour renforcer davantage le système d'approvisionnement en eau potable à travers la construction de captage de source naturelle dont la maintenance ne couterait pas assez aux communautés après la mise en service.

VII. DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PROPOSEES

Le projet « Du potager au marché l'eau au service de l'agriculture durable », lancé officiellement en juillet 2023, avait pour but de favoriser la protection du droit humain à l'eau afin de permettre aux agricultrices du Haut Katanga, en RDC, d'accéder à des moyens de subsistance durables. Des formations ont été dispensées à ces agricultrices en association sur la gestion des points d'eau, des déchets et des ordures ménagères, dans le but de contribuer à la durabilité de ces points d'eau, à l'évacuation des ordures et des déchets ménagers, et à la propreté de l'environnement autour des points de captage d'eau, ainsi qu'au sein de leurs communautés. Toutefois, certains éléments ont influencé le calendrier de la réalisation du projet, ce qui a conduit à l'adoption de quelques mesures correctives rapides afin de les contourner. Il s'agissait de :

Pour des raisons techniques (Les pluies abondantes) d'une part, et d'autre part les exigences administratives et la conformité et le respect de la règlementation en vigueur particulièrement en

rapport avec la construction des points de captage de sources le projet n'a pas été réalisé au cours de la période convenue dans le protocole d'accord.

Mesure corrective : Comme mesure corrective, le calendrier d'exécution a été ajusté. Une prolongation d'un mois a été sollicitée et obtenue afin de pouvoir réaliser toutes les activités qui étaient contractuellement planifiées.

IX. ÉVALUATION GENERALE DU PROJET, PRINCIPALES REALISATIONS

Les populations bénéficiaires ont été soulagés par le projet « Du potager au marché : l'eau au service de l'agriculture durable ».

De manière globale, la mise en œuvre du projet s'est bien passée. Hormis les quelques difficultés et/ou changements du contexte rencontrées. Des progrès attendus et inattendus ont été réalisés sous formes d'extrants ou effets directs et indirects. Il y a lieu donc de penser que le projet a été bien accueilli par les parties prenantes et qu'il a contribué à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires à travers l'amélioration de l'accès à l'eau potable et les capacités de production, l'autonomie et le leadership des femmes agricultrices. Plusieurs enseignements ont été tirés durant la période d'activités de ce projet. Le plus important se résume dans la prise de conscience, la détermination et l'engagement volontaire des parties prenantes et les bénéficiaires qui le manifestaient à travers les rôles à jouer chaque fois qu'il y avait des tâches à réaliser.

Les associations accompagnées par le projet ont fait des progrès remarquables dans la structuration, fonctionnement que dans la production. Elles opèrent dans l'intérêt de leurs membres.

L'ensemble des activités prévues dans ce projet ont été réalisées. Les activités comme le lavage des mains, la construction de captages de sources avec la participation de nombreuses femmes et la création des comités d'hygiène et d'assainissement dont la gestion est majoritairement féminine, l'appui en intrants agricoles pour le renforcement des activités de production maraichère au moyen des techniques écologiques, ont permis de redonner confiance aux populations.

L'existence des comités de gestion des points d'eau constitue pour la localité de Lwisha et ses villages environnants une opportunité pour le développement du secteur de l'eau, hygiène et assainissement. Les comités d'hygiène et d'assainissement qui ont été mis en place sont des structures non seulement pour s'occuper de manière prompte des questions liées à la propriété de leurs localités, mais aussi pour assurer la durabilité des points de captage qui ont été réalisés par le projet. Ces comités assurent au niveau de leurs villages respectifs, toutes les activités liées au

projet d'assainissement et poursuit ensuite ses activités pour l'assainissement de façon permanente. Ses actions vont au-delà de la vie d'un projet et incombent au premier plan aux populations des villages. Les comités d'hygiène et assainissement ont pour mission de servir d'interface entre le les autorités administratives, les services techniques de l'assainissement, les populations et les partenaires sur toutes les questions liées à l'eau à l'hygiène et à l'assainissement. Ils ont aussi pour mission de mener les plaidoyers et promouvoir l'accès l'eau et aux services d'hygiène et assainissement. L'implication des services étatiques, des autorités locales, des ONG locales de développement avec leurs adhésions massives à ce projet, a été un pas marquant qui favorisera l'exécution aisée des prochains projets qui seront mis en œuvre dans cette zone.

1. De l'impact du projet :

Dans ses aspects techniques, économiques, sociaux, politiques, écologiques et de genre en termes de relations de pouvoir entre hommes et femmes. Le projet « Du potager au marché : l'eau au service de l'agriculture durable » a pris en compte tous les aspects susmentionnés du fait que son objectif était de contribuer à garantir le droit humain à l'eau pour permettre aux agricultrices du Haut Katanga, en RDC, d'accéder à des moyens de subsistance durables.

a) Aspects politiques : Le projet contribue efficacement à la politique du gouvernement en dotant à sa population des points de captage de source en en eau potable. Depuis quelques années déjà, les particuliers, les ONG et les associations appuient le gouvernement dans le secteur de l'eau, de l'hygiène et d'assainissement. Cependant, comme cela a été indiqué dans la présentation du contexte lors de la soumission du projet, les villages ciblés n'ont jamais bénéficié de ces services au paravent. Le gouvernement représenté par les autorités locales dans ces villages, se trouve parfois financièrement limité pour donner de l'eau à sa population. Et donc toute action non gouvernementale visant à fournir de l'eau à une partie de la population est un moyen efficace pour contribuer à la mise en œuvre de la politique publique.

Voir les autorités administratives locales et leurs services techniques animer des rencontres d'échange, de réflexion et de motivation des communautés entières et des membres des comités d'hygiènes et d'assainissement, les cérémonies de lancement et d'inauguration des points de captage des sources mais aussi, les séances de lavage de mains a été d'une importance capitale pour l'implication du politique dans la mise en œuvre des projets de développement au niveau local et la durabilité des résultats du projet. L'amélioration de l'aspect politique se remarque tout d'abord de l'acceptation des autorités politique de présider sans hésitation le lancement de ce projet. L'adhésion des autorités au principe de ce projet témoigne le rapport réciproque de la politique de développement en faveur de la population. Sur la même lancée, la construction des ouvrages de

captage d'eau a garanti les droits humains à l'eau dans les communautés de la localité de Kalubumbashi, Kabila et Kansonga en impliquant un nombre important de femmes dans la mise en œuvre et la gestion de ces ouvrages.

b. Aspects techniques : Au plan technique, le projet a renforcé d'abord les capacités de l'équipe du projet notamment dans le suivi technique quotidien des champs des associations et des comités de gestion des points d'eau, d'hygiène et assainissement. Il faut également souligner les interventions du projet faisaient également partie des besoins prioritaires des bénéficiaires pris en compte par les autorités locales. Ce qui est un facteur positif pour maintenir ces actions dans le temps à la fin du projet. Mais également, les actions du projet ont, à travers les formations techniques amélioré les capacités de production écologiques des membres des associations. Les comités de gestion de points d'eau mis en place par le projet sont devenus des structures autonomes, dirigées par les femmes dans chaque site. Ils sont reconnus par l'administration locale. Ces structures autonomes ont le pouvoir d'initier des activités de sensibilisation, de travaux communautaires d'hygiène et d'assainissement et de mobiliser les membres des communautés pour les mettre en œuvre.

c. Aspects environnementaux et écologiques : Le projet a réduit la souffrance d'une grande partie de la population vulnérable, en particulier les femmes et les enfants. Les femmes ont pu prendre conscience et s'identifier comme des leaders dans les actions de développement grâce à ce projet. Sur le plan environnemental, la création des comités d'hygiène et d'assainissement dans les trois localités de Kansonga, Kabile et Kalubumbashi est un élément important pour la propreté non seulement au niveau des points de captage d'eau mais aussi de leurs localités en général. Leurs actions d'assainissement serviront à rendre l'environnement leurs milieux de vie plus salubre. Autre fait important sur les aspects environnementaux est le travail des associations. Pendant leurs activités de production, elles ont fait recours aux techniques de production écologiques notamment l'utilisation des engrais verts, le fumier issu du poulailler mais aussi la pratique des cultures en couloir.

d. Aspects sociaux : La construction des points de captage d'eau a contribué significativement à l'amélioration de la qualité d'eau consommée par ces populations, la réduction de la corvée des femmes et celles des jeunes filles, principales couches de populations qui s'occupent de l'alimentation des familles mais aussi de l'utilisation de l'eau aux activités de production maraichère. Il est aussi vrai qu'avec la construction de ces points d'eau, ces verront leur démographie augmenter à cause du rapprochement et de l'amélioration de la qualité d'eau qui sera désormais consommée par l'ensemble des populations desdits villages. Le projet a aussi ouvert l'esprit des femmes à être des leaders dans les actions de développement, à travers la gestion des comités de

gestion, d'hygiène et d'assainissement et l'organisation des activités d'entretien communautaire de points de captage.

e. Aspects culturels et Aspects genre : Grace aux actions du projet les communautés bénéficiaires a davantage compris les risques sanitaires associés aux défécations à l'air libre et du lavage des mains. On constate une tendance des ménages à laver les mains des en temps et l'évacuation des déchets ménagers à travers la mobilisation des comités de gestion des points de captage d'eau, d'hygiène et d'assainissement, une réduction de la fréquence des défécations à l'air libre, une implication des comités de gestion et la mobilisation des populations pour les journées de travail de salubrité. D'après les populations, le projet a apporté un changement significatif dans leur manière de vivre au-delà de l'amélioration de l'accès à l'eau potable, l'utilisation des toilettes appropriées, la gestion des ordures et la propreté dans leurs communautés. Tout au long de la mise en œuvre, le projet prenait en compte les aspects genre afin d'atténuer les pesanteurs socioculturelles qui ont limité depuis fort longtemps les femmes dans leurs projets de développement. Les femmes étaient généralement réservées lors des réunions publiques en présence des hommes ; elles n'osaient pas prendre la parole ou s'opposer aux opinions des foyers. Les formations dispensées par le projet aux femmes leaders, aux membres des comités de gestion de points d'eau et femmes des comités des associations de femmes maraichères, ont produit un déclencheur aux bénéficiaires. Les femmes ont pris conscience de la responsabilité qu'elles ont dans le changement de leurs milieux et sont plus que mobilisées et impliquées dans la gestion de leurs communautés respectives à travers les différentes structures mises en place. Elles n'hésitent plus à s'exprimer devant les hommes et à revendiquer leurs droits. D'après les témoignages des femmes et les observations directes effectuées sur terrain, la situation de la femme a changé significativement. Cela s'observe notamment par des facteurs suivants :

- Le nombre des femmes connaissent leurs droits et qui expriment le désir de les revendiquer par des voies et moyens pacifiques.
- La sollicitation par les femmes des rencontres auprès des autorités locales pour des échanges sur par exemple les possibilités de modification des politiques locales qui sont à la base de leur exclusion ou leur discrimination dans la vie publique.
- Au sein des foyers et de leurs communautés, les hommes et les femmes se considèrent maintenant comme collaborateurs. Nombreuses femmes apportent désormais des soutiens économiques significatifs au sein de leurs foyers, ce qui crée un certain équilibre dans la perception et la considération. Les violences sont basées sur le genre et les interdits sociaux sont réduits.

2. Des leçons apprises du projet

Pendant la période de mise en œuvre du projet les groupes cibles et l'équipe ont tiré plusieurs enseignements dont les plus importants se résument comme suit :

- L'adhésion au projet (objectifs, budget et échéancier) et la participation activement à sa mise en œuvre, les objectifs et les mesures sont restées pertinentes tout au long de la période ;
- La mobilisation des communautés locales autour de l'initiative de travail en association a été forte ;
- La disponibilité et la collaboration franche de certaines autorités locales dans la mise en œuvre du projet ;
- Le niveau d'influence et le succès du réseau des femmes restent encore faibles ;
- Le projet a été réalisé selon le budget approuvé tandis que l'échéancier approuvé, n'a pas été respecté ;
- Le projet a démontré avec succès qu'il est un modèle pour le renforcement des capacités des communautés locales dans la promotion des initiatives du travail en association comme alternative économique durable aux mines mais aussi la promotion de droit d'accès à l'eau;
  - Les femmes, comme les hommes, ont besoin d'un accès direct à la formation et la vulgarisation des informations pour améliorer l'efficacité de leurs actions du changement. Cependant, il est nécessaire d'aller au-delà de la formation. L'accès aux activités génératrices de revenus afin d'améliorer des moyens de subsistance, ce qui a été le cas avec ce projet.

Annexe 1 : III.2. TABLEAU DE DEGRE D'EXECUTION DES ACTIVITES

Logique d'intervention	Activités du résultat 1	Planifié	Accompli	Différence	%
Résultat 1.	A.0. Présentation et lancement du projet auprès des autorités politico-administratives locales et coutumières	**1**	**1**	**0**	**100%**
	A1R1 : Préparation des lieux, dégagement et nettoyage du périmètre de la source à capter	**1**	**1**	**0**	**100%**
	A2R1 : Nettoyage, préparation du bassin de décantation	**1**	**1**	**0**	**100%**
	A3R1 : Excavation des canaux de drainage, mise en place des canalisations et remplissage avec des filtres biosables.	**1**	**1**	**0**	**100%**
	A4R1 : Construction de bassins de décantation	**1**	**1**	**0**	**100%**
	A5R1 : Aménagement du site d'extraction	**1**	**1**	**0**	**100%**
	A6R1 : Aménagement de l'environnement et protection des bassins hydrographiques	**1**	**1**	**0**	**100%**
Moyenne de l'accomplissement des activités du Résultat		**100%**			
	Activités du résultat 2	**Planifié**	**Accompli**	**Différence**	**%**
Résultat 2.	A1R2 : Organiser des formations sur la gestion et l'utilisation durable de l'eau	**1**	**1**	**0**	**100%**
	A2R2 : Organiser des formations sur l'hygiène et l'assainissement	**1**	**1**	**0**	**100%**
	A3R2 : Organiser des formations sur le système d'irrigation et l'économie d'eau en horticulture	**1**	**1**	**0**	**100%**
	A4R2 : Achat et distribution d'intrants agricoles (semences et autres intrants) aux associations	**1**	**1**	**0**	**100%**

	A5R2 : Organiser la session de formation sur la commercialisation des produits agricoles	**1**	**1**	**0**	**100%**
	R2A6 : Organiser des formations sur la transformation et la conservation des produits agricoles	**1**	**1**	**0**	**100%**
	R2A7 : Élaborer et vulgariser un guide de gestion durable de l'eau, de l'hygiène et de la santé en langues locales	**1**	**1**	**0**	**100%**
	Moyenne de l'accomplissement des activités du Résultat	**100%**			
	Activités du résultat 3	**Planifié**	**Accompli**	**Différence**	**%**
Résultat 3.	A2R3 : Projection de vidéos d'expériences réussies de leadership, de réseautage, d'entrepreneuriat agricole, etc., pour la motivation des femmes accompagnées	**1**	**1**	**0**	**100%**
	A3R3 : Faciliter et soutenir l'organisation de conférences pour l'échange d'informations et l'échange d'expériences sur leur participation sociale, l'autonomisation et le leadership des femmes accompagnées	**1**	**1**	**0**	**100%**
	A4R3 : Organiser (avec les radios locales) des émissions de radio présentées par des femmes sur les droits des femmes, l'égalité des genres, etc.	**12**	**12**	**0**	**100%**
	A5R3 : Organiser une journée de formation sur les droits des femmes et l'égalité des genres	**1**	**1**	**0**	**100%**
	A6R3 : Organiser la session de dialogue social qui réunit les femmes, les hommes et les autorités locales, sur les droits des femmes, l'équité genre, l'approche genre et le leadership, etc.	**1**	**1**	**0**	**100%**

Moyenne de l'accomplissement des activités du Résultat		**100%**			
	Moyenne de l'accomplissement des activités R1+R2+R3	**100%**			

Fait à Lubumbashi, le 02/09/2024

Pour le CARF

Lu et approuvé par :	Rédigé par :
P. Toussaint KAFARHIRE MURHULA, SJ	**M. Adrien LENGE MUTOMBO**
DG CARF	CHARGE DE PROJET